



Axe / thème : Adaptation au changement climatique

Action n°1 GEMAPI CREATION de GOYAS

Type d'action : existante Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Nord du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : Agence de l'eau

Contact: Vincent MOLINIER responsable du service GEMAPI (Tel: 06 71 76 33 01 - Mail: v.molinier@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE				
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire				
Cible / objectif :	2.1 Anticiper les effets du changement Climatique				
Orientation n°:	 2.1.1 Preserver la ressource en eau 2.1.2 Préserver la biodiversité 2.1.3 Anticiper les effets du changement Climatique sur l'agriculture et la forêt 				

DESCRIPTION

Enjeux :			Légende : 1 : enjeu modér	ré/2:	enjeu important / 3 : enjeu très important	
	1	Adaptation au changement climatique	3	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	3	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	2	Stockage carbone
	1	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	2	Enjeu social

Le contexte :

Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau et d'épisodes de chaleur de plus en plus intenses, il s'agit de proposer aux agriculteurs des solutions simples et efficaces pour pouvoir maintenir des troupeaux en altitude symbole d'un savoir faire et d'un modèle économique vertueux.

Objectif de l'action :

Créer des mares d'abreuvement pour économiser l'eau.

Descriptif:

Les travaux de création de Goyas (mares d'abreuvement) sont à la croisée de nombreuses thématiques, répondant à des objectifs et gains environnementaux beaucoup plus large

- Sécuriser la ressource en eau du bétail et permettre des économies d'eau
- Préserver les zones humides de petites surfaces (non protégée par la loi)
- Sauvegarder un patrimloine naturel et une biodiversité remarquables
- Réhabiliter des goyas déjà existant en mauvais état
- Plus globalement favoriser la conservation d'un patrimoine historique, naturel, agricole et paysager.





Axe /thème : Adaptation au changement climatique

Action n°1

GEMAPI CREATION de GOYAS

INDICATEURS		
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025	
Nb de goyas réhabilités ou créés	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :	
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): -	
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :	
150 000€ TTC		

2022						2027	
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	,
	Х	X	X				





Axe / thème : Adaptation au changement climatique

Action n°2

GEMAPI Réhabilitation environnementale Rivières

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : En cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : Agence de l'eau, Région, Département

Contact: Vincent MOLINIER responsable du service GEMAPI (Tel: 06 71 76 33 01 – Mail: v.molinier@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE				
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire				
Cible / objectif:	2.1 Anticiper les effets du changement Climatique				
Orientation n°:	2.1.1 Preserver la ressource en eau 2.1.2 Préserver la biodiversité				
	2.1.3 Anticiper les effets du changement Climatique sur l'agriculture et la forêt				

DESCRIPTION

Enjeux :			Légende : 1 : enjeu modér	ré / 2 :	enjeu important / 3 : enjeu très important	
	1	Adaptation au changement climatique	3	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	3	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	2	Stockage carbone
	1	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	2	Enjeu social

Le contexte :

Au fur et à mesure des années les cours d'eau ont été aménagés, endigués, et drainés pour des utilisations agricoles. Aujourd'hui il s'agit de redonner de la place aux cours d'eau avec leurs fonctions initiales de réservoir de biodiversité, de pouvoir déborder et d'infiltrer les eaux pour remplir les nappes.

Objectif de l'action :

Réhabiliter les cours d'eau pour leur redonner leurs fonctions initiales.

Descriptif:

Réhabilitation du Seran endigué à Artemare et Talissieu (950k€) : Conforter la digue rive Gauche pour protéger les habitations et équipements publics, effacer la digue rive droite pour permettre des zones d'expansion de crues et de méandrer le cours d'eau pour redonner de la biodiversité.

Réhabilitation de l'Arène/ Seytive à Virieu le grand (600k€) : Protéger les habitations et les équipements publics en réhabilitant les cours d'eau et leurs champs d'expansion de crue.

Réhabilitation du Furans à Chazey Bons (300k€) : Réhabilitation environnemental et de sa continuité écologique Actions GEMAPI (350k€/an).





Axe /thème : Adaptation au changement climatique

Action n°2

GEMAPI Réhabilitation environnementale Rivières

INDICATEURS		
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025	
Nombre de projets de réhabiliation mis en œuvre; km de linéaires restaurés	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : -	
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	
-	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): -	
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :	
2M€		

20)22	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2027
		X	X	X	Х	Х	х	





Axe / thème : Adaptation au changement climatique

Action n°3 Favoriser la transition énergétique des bâtiments publics

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action :

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : communes, Alec 01

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE Axe du projet : 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire Cible / objectif : 2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire Orientation n° : 2.1.11 - Diminuer les consommations d'énergie

DESCRIPTION

Enjeux :			Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important			
	3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Amélioration de la qualité de l'air
	1	Réduction des consommations énergétiques	2	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	3	Enjeu social

Le contexte :

Lutter contre l'augmentation des coûts de l'énergie et des changements climatiques.

Objectif de l'action :

Accompagner la rénovation énergétique sur le territoire des bâtiments publics.

Descriptif:

Promouvoir auprès des communes membres la rénovation énergétiques des bâtiments publics





Axe /thème : Adaptation au changement climatique

Action n°3

Favoriser la transition énergétique des bâtiments publics

INDICATEURS				
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025			
Nombre de bâtiments rénovés	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :	non chiffrable		
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	non chiffrable		
MWh économisés Te CO2 économisés	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-		
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :	Nox, particules fines		

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
		X	x	x			





Axe / thème : Agriculture

Action n°4

Emergence et déploiement d'un Plan Agricole et Alimentaire Territorial

Type d'action : Existante Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés: Chambre d'agriculture 01, services de restauration municipaux et leurs prestataires, ADABIO, Office de Tourisme Bugey-Sud Grand Colombier, CA01, CMA, producteurs et artisans alimentaires, chefs d'établissements scolaires et conseillers pédagogiques de l'IEN, ville de Belley, SEMA, CA01, SHR, struc-tures associatives œuvrant dans la protection de l'environnement, collectifs d'agriculteurs, agriculteurs engagés dans des cahiers des charges

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE					
Axe du projet :	1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2-Préserver les ressources, Le capital environnemental et la qualité de vie du territoire					
Cible / objectif :	1.1 - Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles du tissu économique2.1 - Préserver les ressources et anticiper les effets du changement climatique					
Orientation n°:	Soutenir le tissu productif local / Améliorer la propension du territoire à consommer localement / antici-per les effets du changement climatique sur l'agriculture					

DESCRIPTION

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

- 1 Adaptation au changement climatique
- Atténuation des émissions de gaz à effet de serre
- 1 Amélioration de la qualité de l'air

- Réduction des consommations énergétiques
- 1 Production d'énergies renouvelables
- 1 Stockage carbone

- Préservation de la santé et de la biodiversité
- 1 Coopération territoriale
- 1 Enjeu social

Le contexte :

Le changement climatique et la modification des attentes sociétales imposent une adaptation des entreprises agricoles du territoire afin qu'elles se maintiennent et restent viables économiquement.

Dans le diagnostic économique réalisé en 2020, le métabolisme du territoire pour le secteur agro-alimentaire révélait que 95% des produits agro-alimentaires consommés localement provenaient de l'extérieur du territoire CCBS.

La CCBS s'est donc engagée dans la construction d'un projet agricole et alimentaire territorial, dispositif volontaire chapeauté par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, dont l'objectif principal est la re-territorialisation des systèmes alimentaires : relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuitcourts ou l'introduction de produits locaux dans les cantines.

Objectif de l'action :

- 1. Stimuler la consommation de produits locaux et de qualité
- 2. Accompagner le monde agricole aux changements de pratiques dans un contexte de changement climatique





Axe /thème : Agriculture

Action n°4

Emergence et déploiement d'un Plan Agricole et Alimentaire Territorial

Descriptif:

- 1. Stimuler la consommation de produits locaux et de qualité par la commande publique : élaboration d'un cahier des charges intercommunal pour la restauration scolaire avec des exigences de qualité et de provenance partagées, établir des exigences de qualité et de provenance lors des épicuriennes de Belley.
- 2. Mettre en relation les consommateurs et les producteurs : développer des supports de diffusion adaptés pour diffuser les informations sur les lieux de vente (catalogue des producteurs et artisans alimentaires locaux et carte interactive), promouvoir les outils mise en relation de l'offre et de la demande en produits locaux (par ex Agrilocal).
- 3. Sensibiliser tous les habitants aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, notamment les publics scolaires.
- 4. Soutenir les projets d'installation et transmission en agriculture.
- 5. Amélioration de l'offre d'accompagnement aux installations et transmissions agricoles : soutien aux initia-tives existantes d'animation territoriale sur le territoire Bugey-Sud pour favoriser les installations et transmissions agricoles avec la CA01 et l'ADDEAR, accompagnement des porteurs de projet pour une ins-tallation en agriculture
- 6. Accompagnement du monde agricole vers des pratiques permettant d'anticiper le changement climatique
- 7. Elaboration d'une stratégie transversale aux compétences de la collectivité de soutien aux pratiques agricoles favorables : valorisation des déchets organiques, maintien de qualité de la ressource en eau, développement des énergies renouvelables.

INDICATEURS Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION **GAINS ESTIMÉS EN 2025** Mise en œuvre du PAT Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : 500 Te CO2 Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE Gains annuels énergétiques (GWh/an): 0,5 GWh Suivi annuel consommation et émissions du secteur Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): agricole **MOYENS ET COUTS ESTIMÉS** Gains qualité de l'air : COVNM 41,3 K€par an

202	22						2027
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Х	X	X				





Axe / thème : Agriculture

Action n°5

Projet Agroenvironnemental et climatique (PAEC)

Etat de l'action : Candidature validée. Lancement 1er trim

Type d'action : Existante

2023. action entre 2022 et 2027

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud

Localisation : Territoire CCBS, Haut-Bugey Agglomération,
Pays Bellegardien, Plaine de l'Ain (partie orientale).

Partenaires associés : SEMA, Chambre d'agriculture de l'Ain, Syndicat Ain Aval (SR3A), Conservatoire d'Espaces Naturelles

(CEN RA)

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE							
Axe du projet :	1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2-Préserver les ressources, Le capital environnemental et la qualité de vie du territoire						
Cible / objectif :	1.1 - Stimuler la création d'emplois et accompagner les mutations structurelles du tissu économique2.1 - Préserver les ressources et anticiper les effets du changement climatique						
Orientation n°:	Soutenir le tissu productif local / Améliorer la propension du territoire à consommer localement / antici-per les effets du changement climatique sur l'agriculture. Préserver la biodiversité.						

DESCRIPTION

Enjeux:

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

- 1 Adaptation au changement climatique
- Atténuation des émissions de gaz à effet de serre
- 1 Amélioration de la qualité de l'air

- Réduction des consommations énergétiques
- 1 Production d'énergies renouvelables
- 1 Stockage carbone

- Préservation de la santé et de la biodiversité
- 1 Coopération territoriale
- 1 Enjeu social

Le contexte :

1

Le changement climatique et la modification des attentes sociétales imposent une adaptation des entreprises agricoles du territoire afin qu'elles se maintiennent et restent viables économiquement et durables vis-à-vis de la ressource (plantes et sols).

Objectif de l'action :

- 1. Maintien de l'activité pastorale et des activités d'élevage de moyenne montagne.
- 2. Faire concilier les activités agricoles au sein des espaces naturelles protegés.
- 3. Maintenir l'ouverture des milieux.





Axe /thème : Agriculture

Action n°5

Projet Agroenvironnemental et climatique (PAEC)

Descriptif:

Le PAEC est un dispositif de la PAC sur 5 ans. assurant une rémuneration pour les agriculteurs engagés dans un cahier des charges pour le maintien de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et du milieux.

INDICATEURS

Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION

Mise en œuvre du PAT

Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE

Suivi annuel consommation et émissions du secteur agricole

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

43 K€par an d'animation et d'accompagnement

GAINS ESTIMÉS EN 2025

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : 500 Te CO2

Gains annuels énergétiques (GWh/an): 0,5 GWh

Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): -

Gains qualité de l'air : COVNM

2022 2023 2024 2025 2026 2027 X X X





Axe / thème : Energies renouvelables et réseaux

Action n°6 Encourager l'émergence de projets photovoltaïques sur le territoire

Type d'action : Existante Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Partenaires Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : SIEA, NEC du Bugey, CNR, communes

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51- Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE							
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire						
Cible / objectif :	2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire						
Orientation n°:	21 - Développer la production d'énergies renouvelables locales						

DESCRIPTION

Enjeux : Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très impor						enjeu important / 3 : enjeu très important
	3	Adaptation au changement climatique	3	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	2	Réduction des consommations énergétiques	1	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	2	Enjeu social

Le contexte :

La production d'énergies renouvelables locales fait partie des priorités affichées dans le PCAET et dans le projet de territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

Objectif de l'action :

Promouvoir le développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire, en toiture, en ombrière et au sol, en privilégiant les sites imperméabilisés ou non-agricoles, tels que des parkings, anciennes carrières, anciennes décharges, ainsi que les entreprises et outils de financement locaux.

Descriptif:

Afin de soutenir cet objectif, la CCBS a pris des parts en 2021 dans la société d'économie mixte Les Energies de l'Ain (portée par le SIEA) à hauteur de 1.3% du capital, soit 26 853€. Cette SEM intervient à l'échelle du dépar-tement de l'Ain sur des projets d'énergies renouvelables et associe acteurs privés et publics dans son fonction-nement. La CCBS est membre de l'assemblée générale créée. Projets : pose de panneaux photovoltaïques en toiture de la piscine (réhabilitation) 501 modules, 4,46 tonnes de CO2 évitées, production 194000kWh/an, équivalent 42 foyers alimentés ; futur siège communautaire : 74 modules 0,62tonnes CO2/an, production 33700kwh/an, équivalent 7foyers alimentés ; décharge des Erruts à Ceyzérieu panneaux posés au sol : 2920 modules, 38,1 tonnes CO2/an, 1 656 000kwh/an, équivalents 354 foyers

La CCBS a également pris des parts dans la centrale villageoise Nouvelles Energies Citoyennes pour un montant de 17000€; la NEC est une société à gouvernance citoyenne et intervient sur les territoires de Bugey-Sud et du Plateau d'Hauteville, sur la base de fonds citoyens. Enfin, la compagnie nationale du Rhône (CNR) porte de multiples projets photovoltaïques sur le territoire, en lien avec les collectivités. La CCBS conduit par ailleurs une veille sur les projets émergents du territoire, et envisage de porter des projets sur des équipements publics. La structure de la NEC n'est pas créée administrativement et elle vérifie auprès de ses financeurs (CNR) la faisabilité de lancer 2 projets par an sur 3ans (soit 6projets).





Axe /thème : Energies renouvelables et réseaux

Action n°6

Encourager l'émergence de projets photovoltaïques sur le territoire

INDICATEURS						
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025					
Nombre de projets financés	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :					
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :					
MW installés MWh annnuels produits	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : 160 GWh					
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :					
43 853 € en 2021						

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2027
	2022	2023	2024 V	2025 V	2026	2027	
			^	^	*	^	





Axe / thème : Energies renouvelables et réseaux

Action n°7 Effacement diffus de consommation d'énergie électrique

Type d'action : Existante Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey-Sud

Partenaires associés : Voltalis, communes

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE							
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire						
Cible / objectif :	2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire						
Orientation n°:	20 - Diminuer les consommations d'énergies						

DESCRIPTION

Enjeux : Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important						
	3	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	3	Coopération territoriale	1	Enjeu social

Le contexte :

L'effacement diffus, ou gestion active de la demande électrique, dont la mise en œuvre offre aux consommateurs la possibilité de réaliser des économies d'électricité, est un outil permettant de concourir à la réalisation des objectifs du territoire en matière de réduction de consommation d'énergie. Les consommateurs pouvant se porter volontaires sont ceux qui disposent de locaux chauffés à l'électricité, ce qui est le cas de plus de 3 500 foyers sur le territoire de Bugey Sud, ainsi que les bâtiments à usage professionnel. La communauté de communes Bugey Sud a signé début 2022 une convention avec l'entreprise Voltalis pour une durée de 3 ans.

Objectif de l'action :

Diminuer les consommations d'énergie à l'échelle du territoire et permettre aux habitants de mieux maîtriser leur consommation.

Descriptif:

La participation à l'effacement diffus passe par l'installation sur site d'un boîtier connecté aux appareils thermiques, qui sont les plus énergivores et dont la modulation préserve le confort d'utilisation.

L'entreprise Voltalis finance la totalité de l'investissement pour le déploiement sur les territoires partenaires : elle met son boîtier à disposition de ses adhérents sans aucun frais (ni pour eux ni pour la collectivité), et prend en charge leur installation sur site par des électriciens habilités dont elle assure la formation à cette fin. Ayant l'objectif de susciter rapidement une large adhésion des habitants chauffés à l'électricité, la communauté de communes Bugey-Sud organisera dès janvier 2022 la sensibilisation et l'information des partenaires et du grand public.





Axe /thème : Energies renouvelables et réseaux

Action n°7

Effacement diffus de consommation d'énergie électrique

INDICATEURS Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION Mombre de boitiers installés Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE Consommation annuelle des logements du territoire MOYENS ET COUTS ESTIMÉS INDICATEURS GAINS ESTIMÉS EN 2025 Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : non chiffrés Gains annuels énergétiques (GWh/an) : non chiffrés Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : Gains qualité de l'air : -

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027 2027	
	X	X	X				





Axe / thème : Gestion des déchets

Action n°8 Plateforme déchets Verts sur le territoire

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud

Localisation : Communes pilotes: Arboy-en-Bugey, Parves-et-Nattages, Ceyzérieu, Contrevoz, St-Gemain-les-Paroisses

Partenaires associés: Communes

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE								
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire							
Cible / objectif:	2.1 Anticiper les effets du changement Climatique							
Orientation n°:	2.1.3 Anticiper les effets du changement Climatique sur l'agriculture et la forêt2.1.15 valorisation des déchets							

DESCRIPTION

Enjeux : Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très importa						
	3	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	2	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	1	Enjeu social

Le contexte :

Les communes sont confrontées à des problématiques liées aux déchets verts (brûlage, éloignement déchetteries, déplacement) Les solutions historiques ont été de créer des plateformes communales sans véritable contrôle des apports et sans légitimité (compétence Communauté de Communes Bugey Sud).

La Communauté de Communes Bugey Sud met déjà des actions en place avec accès en déchèterie, et broyage à domicile par les brigades natures sur Rdv.

Objectif de l'action :

- Maintenir les coûts
- Réduire les déchets apportés en déchetterie et transport de benne
- Proposer des solutions adaptées aux communes
- Les communes gardent la maitrise de la gestion des sites
- Limiter le brulage en proposant une solution de proximité
- Favoriser les pratiques de jardinage au naturel (Paillage, mulching, broyage à domicile....)
- Action sur l'ensemble du territoire





Axe /thème : Gestion des déchets

Action n°8

Plateforme déchets Verts sur le territoire

Descriptif:

La Communauté de Communes Bugey Sud propose donc aux communes d'étudier cette problématique afin d'apporter des solutions pragmatiques et de répondre aux exigences réglementaires.

Un groupe de travail a été formé avec les communes volontaires afin de définir les modalités et un modèle reproductible.

- Première étape : faire l'état des lieux des volumes en remettant à zéro toutes les plateformes déchets verts des communes
- Séparer les résineux (eviter d'appauvrir les sols)
- Penser les plateformes comme du transit

INDICATEURS Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION Mise en place de l'étude puis réalisation des objectifs opérationnels Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE Tonnes de déchets verts valorisés MOYENS ET COUTS ESTIMÉS INDICATEURS GAINS ESTIMÉS EN 2025 Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : Gains annuels énergétiques (GWh/an) : Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : Gains qualité de l'air : -

1	2022							2027
	ZUZZ	2022	2023	2024	2025	2026	2027	1027
			Х	X	Х	Х	х	





Axe / thème : Gestion des déchets

Action n°9 Pole économie circulaire et social

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Belley

Partenaires associés: VBS, Département, CNR, TRIALP

Contact: Maxence WEBER, Responsable sur service TRIMAX (Tel: 06 86 98 68 51 – Mail: responsable.trimax@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE							
Axe du projet :	 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire 						
Cible / objectif: 2.1 Anticiper les effets du changement Climatique							
Orientation n°:	 2.1.3 Anticiper les effets du changement Climatique sur l'agriculture et la forêt 15 valorisation des déchets 1.3 Améliorer la proportion du territoire à consommer localement 						

DESCRIPTION

Enjeux :			Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important			
	3	Adaptation au changement climatique	2	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Amélioration de la qualité de l'air
	2	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	1	Enjeu social

Le contexte :

La Communauté de Communes Bugey Sud a l'obligation réglementaire de proposer aux usagers des solutions de réutilisation des objets destinés à la déchèrerie. Il s'agit donc de créer un lieu en collaboration avec une association pour une recyclerie. Cette association réinsère des personnes éloignées de l'emploi (14 emplois)

En parallèle la Communauté de Communes Bugey Sud souhaite également se doter d'une plateforme logistique pour centraliser les collecteurs de déchets (Om et tri sélectif) et une station H2 et GNV dédiée aux poids lourds

Objectif de l'action :

- Créer un espace pour une recyclerie et des ateliers de réinsertion pour les objets destinés à la déchèterie
- Créer une plateforme logistique pour les collecteur de déchets ménagers et du Tri
- créer une station H2 et GNV pour les poids lourds

Descriptif:

Voir contexte.





Axe /thème : Gestion des déchets

Action n°9

Pole économie circulaire et social

INDICATEURS						
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025					
Création de l'espace de recyclerie	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :					
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :					
Nombre de produits valorisés	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : -					
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :					
Investissement 3,350M€						

2022 2023 2024 2025 2026 2027 X X X





Axe / thème : Mobilité

Action n°10 Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Mobilités Actives

Type d'action : Existante Etat de l'action : schéma directeur validée, actions du

schéma en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : CD01, communes

Contact: Estelle CHARRUT – Responsable du service Tourisme Culture Patrimoine Mobilité (Tel: 07 88 43 94 84 – Mail:

e.charrut@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire
Cible / objectif :	2.2 - Organiser une mobilité plus durable
Orientation n°:	22 - Déployer le Schéma Directeur des Mobilités Actives

DESCRIPTION

Enjeux:		Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important				
П	3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Amélioration de la qualité de l'air
П	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	3	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Coopération territoriale	1	Enjeu social

Le contexte :

Après le développement d'une stratégie touristique autour de la marque Bugey Vélo, la communauté de communes Bugey Sud a élaboré une stratégie de développement de l'usage du vélo comme une solution de mobilité du quotidien.

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives de Bugey-Sud a été approuvé le 16 décembre 2021.

Ce document de référence dispose d'un plan d'actions organisé autour de 3 axes stratégiques (aménage-ments, services, sensibilisation) et d'un programme pluriannuel d'investissement prévisionnel sur 10 ans.

Le schéma directeur de Bugey-Sud traite du « réseau cyclable structurant », c'est-à-dire des liaisons des pôles générateurs de déplacements et des liaisons des communes entre elles (voie verte, piste cyclable, chaussée à voie centrale banalisée, jalonnement sur route peu circulée...). Le projet est de créer 55 km d'infrastructures et 75 km d'itinéraires jalonnés supplémentaires. A terme (horizon 2030), le projet est d'avoir un réseau cyclable de 200 km sur le territoire de Bugey-Sud.

Ce document avec une vision de long terme est également associé à une logique d'opportunité (axes non programmés mais identifiés comme importants à aménager si travaux de rénovation...).

L'action des communes viendra compléter ce réseau cyclable par le biais d'un réseau dit « irriguant » sur les voies communales (cheminement doux, double-sens cyclable, zone 30, zone de rencontre...).

La mise en place des premières actions est prévue en 2022.

Objectif de l'action :

faire de Bugey-Sud un territoire cyclable





Axe /thème : Mobilité

Action n°10

Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Mobilités Actives

Descriptif:

Axe 1 – Aménager un territoire cyclable : Voie verte entre Cressin-Rochefort et Culoz, voie verte entre Peyrieu et Murs et Gélignieux, aménagement de l'ancienne voie ferrée entre Peyrieu et Virieu-le-Grand, piste cyclable entre Artemare et Culoz, sécurisation des accès, ponts et intersections menant à la ViaRhô-na, sécurisation du Pont de Coron, sécurisation de l'accès au Lac de Virieu, sécurisation du tronçon entre Crézérieu et Béon, desserte de Champagne-en-Valromey, jalonnement...

Axe 2 – Développer les services de l'écosystème vélo : inciter l'acquisition et la location de vélos / VAE, favoriser la réparation des vélos, déployer du stationnement vélo, favoriser le développement du tourisme à vélo, faciliter et promouvoir l'intermodalité...

Axe 3 — Construire et diffuser une culture vélo : inscrire le vélo au cœur de l'identité du territoire, déve-loppement l'apprentissage vélo auprès des enfants et des adultes, accompagner les entreprises à inciter l'usage des nouvelles mobilités, fédérer les acteurs, monter en compétence, suivre la mise en œuvre du schéma directeur en associant les partenaires et la population...

INDICATEURS

Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION

Schéma directeur mobilité active opérationnel

Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE

Part modale vélo & Consommations et émissions annuelles mobilités de l'ORCAE

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

Piste cyclable : Cressin/Culoz : 1M€

Encorbellement cyclable sur le pont existant des Eccasaz ou pont de Coron entre Virignin Belley : 1M€

GAINS ESTIMÉS EN 2025

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : 600 TeCO2

Gains annuels énergétiques (GWh/an): 1200 MWh

Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): -

Gains qualité de l'air : Nox, particules fines

2022						20	027
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	X	X	X	X	X		





Axe / thème : Mobilité

Action n°11 Accompagner le déploiement des bornes de recharge électrique

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : SIEA Localisation : territoire Bugey-Sud

Partenaires associés : communauté de communes Bugey-Sud, communes

Contact: Estelle CHARRUT - Responsable du service Tourisme Culture Patrimoine Mobilité (Tel: 07 88 43 94 84 - Mail:

e.charrut@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE

Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire
Cible / objectif :	2.2 - Organiser une mobilité plus durable
Orientation n°:	24 - Promouvoir les véhicules à faibles émissions

DESCRIPTION

Enjeux:

Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important

- 3 Adaptation au changement climatique
- Atténuation des émissions de gaz à effet de serre
- 1 Amélioration de la qualité de l'air

- Réduction des consommations énergétiques
- 3 Production d'énergies renouvelables
- 3 Stockage carbone

- Préservation de la santé et de la biodiversité
- 2 Coopération territoriale
- Enjeu social

Le contexte :

A ce jour, le territoire de Bugey-Sud est très peu pourvu en infrastructure de recharge électrique (2 bornes CNR à Belley, 2 bornes CCBS en gare de Culoz, quelques bornes privées).

Le SIEA a un projet de déploiement de bornes de recharge électriques sur l'ensemble du département de l'Ain.

Objectif de l'action :

Permettre la recharge des véhicules électriques.

Descriptif:

La communauté de communes Bugey-Sud accompagnera le SIEA et les communes dans le déploiement d'un réseau de bornes de recharge électrique qui maille l'ensemble du territoire, notamment lors de la définition des emplacements dans une logique d'aménagement du territoire.





Axe /thème : Mobilité

Action n°11

Accompagner le déploiement des bornes de recharge électrique

INDICATEURS

Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION

Nombre de bornes installées par la CCBS et le SIEA. Nombre de bornes publiques sur le territoire.

Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE

Consommations et émissions annuelles mobilités de l'ORCAE.

MOYENS ET COUTS ESTIMÉS

GAINS ESTIMÉS EN 2025

Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) : 600 TeCO2

Gains annuels énergétiques (GWh/an): 1200 MWh

Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : _

Gains qualité de l'air : Nox, particules fines

2022 2022 2023 2024 2025 2026 2027





Axe / thème : Mobilité

Action n°12 Elaborer une stratégie mobilité et développer des solutions alternatives

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : communauté de communes Bugey-Sud Localisation : territoire Bugey-Sud

Partenaires associés : Région Auvergne-Rhône-Alpes

Contact : Estelle CHARRUT – Responsable du service Tourisme Culture Patrimoine Mobilité (Tel : 07 88 43 94 84 – Mail :

e.charrut@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE							
Axe du projet :	 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire 							
Cible / objectif :	1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel2.2 - Organiser une mobilité plus durable							
Orientation n°:	2 - Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire23 - Développer l'usage des mobilités alternatives à la voiture							

DESCRIPTION

Enjeux :			Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important				
	3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Amélioration de la qualité de l'air	
	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone	
	1	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Coopération territoriale	3	Enjeu social	

Le contexte :

Depuis le 1er juillet 2021, la Région Auvergne-Rhône-Alpes est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité compétente sur le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud. Début 2022, une convention de délégation a été signée en vue de déléguer une partie de la compétence de la Région à la communauté de communes de Bugey Sud (transport à la demande, mobilités actives, mobilités partagées, mobilité solidaire).

L'un des constats : la structuration du territoire composé essentiellement d'espaces peu denses rend difficile le développement d'un réseau de transports en commun classique. Bugey-Sud dispose tout de même d'atouts favorables au développement de mobilités alternatives (notamment la polarisation du bassin de vie par Belley et Culoz dans une moindre mesure cf. 60% des emplois).

Objectif de l'action :

Elaborer une stratégie mobilité et mettre en œuvre les actions retenues.





Axe /thème : Mobilité

Action n°12

Elaborer une stratégie mobilité et développer des solutions alternatives

Descriptif:

La communauté de communes Bugey-Sud organise un service de transport à la demande en porte-à-porte depuis 2007 afin de permettre au public fragile d'accéder aux services, aux soins et aux commerces de proximité, mais aussi de maintenir à domicile les personnes âgées.

A ce jour, ce service public est réservé aux personnes âgées de plus de 80 ans, bénéficiaires de l'APA, Personnes à Mobilité Réduite et demandeurs d'emploi ou en insertion professionnelle. Le service peut également être ouvert au cas par cas aux personnes justifiant un accident de la vie ou aux personnes souhaitant se rendre aux permanences de la Maison France Services.

La communauté de communes Bugey-Sud souhaite engager une réflexion sur les évolutions possibles concernant son service de transport à la demande (fonctionnement, exploitation...), mais également sur la mise en œuvre de solutions de mobilités alternatives (priorités, modalités de mise en œuvre, montage financier...) comme :

- le développement de la pratique du covoiturage (pistes de travail : communauté de covoiturage sur la plateforme régional Mov'ici, réseau de covoitureurs volontaires, covoiturage spontané...),
- l'expérimentation d'un service d'autopartage,

2022

2023

X

- l'accompagnement d'actions en faveur de la mobilité solidaire (à destination des personnes présentant des difficultés de mobilité pour l'accès à l'emploi et aux formations)...

A noter que les mobilités actives sont traitées dans une fiche action spécifique (Schéma Directeur exisitant).

Une étude sera menée en 2022 dans ce sens, en se concentrant particulièrement sur la question des usages (volet concertation) et de l'accompagnement au changement (volet animation, notamment au niveau des entreprises, administrations, établissements scolaires...).

INDICATEURS Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION GAINS ESTIMÉS EN 2025 stratégie mobilité active opérationnelle Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an): 600 TeCO2 Gains annuels énergétiques (GWh/an): 1200 MWh Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE consommations et émissions annuelles mobilités de Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) : _ I'ORCAE Gains qualité de l'air : **MOYENS ET COUTS ESTIMÉS** Nox, particules fines 35 k€pour 2022 + budget communication 2022 2027

2025

X

2026

Χ

2027

2024

X





Axe / thème : Mobilité

Action n°13

Mettre en place le forfait mobilités durables pour les agents de Bugey Sud

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : action interne

Partenaires associés :

Contact: Estelle CHARRUT – Responsable du service Tourisme Culture Patrimoine Mobilité (Tel: 07 88 43 94 84 – Mail: e.charrut@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE								
Axe du projet :	2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire							
Cible / objectif :	2.2 - Organiser une mobilité plus durable							
Orientation n°:	23 - Développer l'usage des mobilités alternatives à la voiture							

DESCRIPTION

Enjeux:			Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important			
	3	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Amélioration de la qualité de l'air
	1	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone
	1	Préservation de la santé et de la biodiversité	1	Coopération territoriale	2	Enjeu social

Le contexte :

En 2020, l'Etat a mis en place un dispositif afin d'inciter les actifs à avoir recours à des modes alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre sur leur lieu de travail.

Cette prime annuelle appelé « Forfait Mobilités Durables » s'applique aux déplacements domicile-travail effectués à vélo ou en covoiturage (aussi bien en tant que passager que conducteur) et s'élève à 200 € pour les agents de la fonction publique territoriale.

Objectif de l'action :

inciter les agents de la communauté de communes à covoiturer et à utiliser le vélo pour leurs trajets do-micile-travail (dans un souci d'exemplarité).

Descriptif:

Le versement du Forfait Mobilités Durables est conditionné à l'utilisation du vélo et/ou du covoiturage au moins 100 jours par an dans le cadre des trajets domicile-travail de l'agent (ce seuil est modulé selon la quotité du temps de travail de l'agent) et au dépôt d'une déclaration sur l'honneur auprès de son employeur au plus tard le 31 décembre.

L'instauration de FMD permettrait à la communauté de communes Bugey-Sud d'être exemplaire, de montrer la voie aux autres structures du territoire (administrations, entreprises...) et d'inciter à l'usage des mobilités alternatives au quotidien (changement des habitudes, baisse des émissions de gaz à effet de serre...).

Les agents utilisant les transports en commun ne peuvent y prétendre mais bénéficient d'un remboursement de 50% de leur abonnement (mensuel ou annuel).





Axe /thème : Mobilité

Action n°13

Mettre en place le forfait mobilités durables pour les agents de Bugey Sud

INDICATEURS Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION GAINS ESTIMÉS EN 2025 Mise en place du forfait mobilités durables Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an): 10 TeCO2 Gains annuels énergétiques (GWh/an): 30 MWh Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an): MOYENS ET COUTS ESTIMÉS 1 à 3 k€ par an

20	22 2022	2023	2024	2025	2026	2027	027
	x	Х	Х	Х	Х		





Axe / thème : Résidentiel

Action n°14

Mise en œuvre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Type d'action : Nouvelle Etat de l'action :

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey-Sud

Partenaires associés: Communes, ARS, CAF, CAUE, DDCS, DDT, CD01, ANAH, Dynacité, Semcoda, Logidia, comité de développement, ALEC 01, ADIL 01, Fondation du patrimoine, EPF 01, Action Logement, Alfa 3a

Contact : Emeline AUCAGNE – Responsable du service aménagement, urbanisme et habitat (Tel : 06 43 90 34 83 – Mail : responsable.urbanisme@ccbugeysud.com)

	CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE					
Axe du projet :	 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire 					
Cible / objectif :	 1.2 - Donner à la ville centre et au pôle d'appui les moyens de jouer leur rôle de locomotive du territoire 1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel 2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire 					
Orientation n°:	 1 - Diversifier l'offre d'habitat 7 - Lutter contre la vacance du logement 9 - Soutenir la redynamisation de Belley et le réaménagement du centre-ville 20 - Diminuer les consommations d'énergie 					

DESCRIPTION

Enjeux :		Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important				
2	Adaptation au changement climatique	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Amélioration de la qualité de l'air	
1	Réduction des consommations énergétiques	3	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone	
2	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Coopération territoriale	1	Enjeu social	

Le contexte :

L'habitat sur le territoire de Bugey-Sud est qualifié d'ancien (50% construit avant 1950) et de non-adapté aux populations et attentes actuelles. Le taux vacance est élevé, de l'ordre de 10%. Le territoire dispose en outre d'un fort potentiel de ménages propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah (32 %, contre 25% pour la moyenne départementale).

Objectif de l'action :

Lutter contre la précarité énergétique (120 logements : 84 foyers très modestes et 36 foyers modestes ; 4 copropriétés soit 64 logements); lutter contre l'habitat indigne (9 logements) ; favoriser le maintien à domicile des personnes âgées à mobilité réduite (81 logements) ; encourager la production de logements locatifs à loyers maîtrisés dans le parc privé (33 logements ; 10 logements à loyer intermédiaire pour Belley ; 4 logements à loyer intermédiaire pour Culoz) ; améliorer l'accessibilité des pieds d'immeubles (2 coprorpriétés soit 32 logements) ; aider le ravalement de façades (opération façades) pour les communes de Belley (45 immeubles) et Culoz (30 immeubles)





Axe /thème : Résidentiel

Action n°14

Mise en œuvre d'une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Descriptif:

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat résulte d'une convention passée entre l'Etat, l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat et la CCBS pour une durée de 3 ans. Elle permet de soutenir financièrement les habitants du territoire en compléments des aides de l'ANAH dans leurs travaux, de faciliter la mobilisation des aides, de développer des partenariats pour faciliter le repérage des situations de fragilités, assurer une communication efficace avec des relais en commune et partenaires.

INDICATEURS					
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION		GAINS ESTIMÉS EN 2025			
Nombre de logements rénovés dans le cadre du dispostif ANAH		Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :	80 TeCO2		
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE		Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	2 GWH/an		
Bilan annuel		Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-		
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS		Gains qualité de l'air :	-23% (particules fines et COVNM)		
613 555€ pour 3 ans + budget communication					

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027 2027	
		X	х	Х			





Axe / thème : Résidentiel

Action n°15

Mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPEEH) : Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique "BUGEY SUD RENOV +"

Type d'action : Existante Etat de l'action : en cours

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés: ALEC 01

Contact : Emeline AUCAGNE – Responsable du service aménagement, urbanisme et habitat (Tel : 06 43 90 34 83 – Mail : responsable.urbanisme@ccbugeysud.com)

CADRE DE RÉFÉRENCE STRATÉGIQUE						
Axe du projet :	 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire 					
Cible / objectif :	1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire					
Orientation n°:	2 - Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire20 - Diminuer les consommations d'énergie					

DESCRIPTION

Enjeux:			Légende : 1 : enjeu modéré / 2 : enjeu important / 3 : enjeu très important				
	3	Adaptation au changement climatique		Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Amélioration de la qualité de l'air	
	1	Réduction des consommations énergétiques	2	Production d'énergies renouvelables	3	Stockage carbone	
	2	Préservation de la santé et de la biodiversité	2	Coopération territoriale	1	Enjeu social	

Le contexte :

Le département de l'Ain a candidaté fin 2020 à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la région dans le cadre du service public de performance énergétique (SPPEH). Animé par l'ALEC01 depuis 2018, Bugey Sud Rénov+ est l'outil opérationnel de ce SPPEH sur le territoire de Bugey-Sud.

Objectif de l'action :

Accompagner la rénovation énergétique sur le territoire auprès des particuliers.

Descriptif:

Le service Bugey Sud Rénov + permet à l'ensemble des habitants du territoire d'échanger avec un conseiller via un numéro unique, couvrant le champ des travaux de rénovation énergétique, des changements de système de chauffage et des dispositifs d'aides existants. Cette information de premier niveau peut être complétée par une visite à do-micile avec un diagnostic plus approfondi (coût de 150€ pour le particulier) et par un accompagnement dans les démarches.





Axe /thème : Résidentiel

Action n°15

Mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPEEH) : Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique "BUGEY SUD RENOV +"

INDICATEURS					
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025				
Nombre de logements rénovés dans le cadre du dispostif Bugey Sud Rénov +	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO₂/an) :	80 TeCO2			
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	2 GWH/an			
	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-			
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :	-23% (particules fines et COVNM)			
37 000€ pour 2022 ; 38200€ pour 2023 (convention jusqu'au 31/12/2023)					

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027
	X	x	x	x		





Axe / thème : Tertiaire

Action n°16

Mise en place dispositif « petit tertiaire privé » dans le cadre du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPEEH)

Type d'action : Existante Etat de l'action :

Porteur du projet : Communauté de communes Bugey-Sud Localisation : Ensemble du territoire de Bugey Sud

Partenaires associés : ALEC 01, Bugey Développement

Contact: Emeline AUCAGNE – Responsable du service aménagement, urbanisme et habitat (Tel: 06 43 90 34 83 – Mail: responsable.urbanisme@ccbugeysud.com)

Axe du projet : 1- Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique 2- Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire Cible / objectif : 1.3 - Renforcer l'attractivité résidentielle et maintenir l'équilibre générationnel 2.4 - Organiser la transition énergétique du territoire Orientation n° : 2 - Faire du niveau de services un élément clé de l'attractivité du territoire 20 - Diminuer les consommations d'énergie

DESCRIPTION

Enjeux:

Légende: 1: enjeu modéré / 2: enjeu important / 3: enjeu très important

- 3 Adaptation au changement climatique
- Atténuation des émissions de gaz à effet de serre
- 2 Amélioration de la qualité de l'air

- Réduction des consommations énergétiques
- Production d'énergies renouvelables
- 3 Stockage carbone

- 2 Préservation de la santé et de la biodiversité
- 2 Coopération territoriale
- 1 Enjeu social

Le contexte :

Dans le cadre du service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), le dispositif Petit Tertiaire Privé est une action à destination des entreprises visant la rénovation énergétique des locaux.

Objectif de l'action :

Améliorer la performance énergétique des entreprises (commerçants inclus) dont les locaux sont inférieurs à 1000m2.

Descriptif:

L'action Petit Tertiaire Privé comprend trois volets : sensibilisation (via entre autres des actions de prospection), conseil et accompagnement. Un numéro unique est mis à disposition des entreprises et permet de contacter un conseiller de l'ALEC 01 pour un pré-diagnostic et une prise de rendez-vous, suivi d'un accompagnement personnalisé (visite sur site, préconisations sur la base d'une expertise à la fois technique, financière et juridique). Ce dispositif est financé dans le cadre du SPPEH.





Axe /thème : Tertiaire

Action n°16

Mise en place dispositif « petit tertiaire privé » dans le cadre du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPEEH)

INDICATEURS					
Indicateur de SUIVI DE LA REALISATION	GAINS ESTIMÉS EN 2025				
Nombre d'entreprises dit de petit tertiare privé accompagnées Bugey Sud Rénov +	Gains annuels, gaz à effet de serre (kteqCO ₂ /an) :	700 TeCO2			
Indicateur de SUIVI DE L'EFFICACITE	Gains annuels énergétiques (GWh/an) :	2,5 GWh			
Suivi annuel des consommations et émissions du tertiaire	Production énergie renouvelable annuelle (GWh/an) :	-			
MOYENS ET COUTS ESTIMÉS	Gains qualité de l'air :	Partcules fines, COVNM			
Convention pour le SPEEH jusqu'au 31/12/2023 avec l'ALEC 01					

2022	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2027
		X	X				